



DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL du 20.03.2017 au 12.06.2017

Remplacement des cibles stand de tir

Le conseil municipal accepte la demande de la société des Carabiniers de prendre en charge le remplacement de leurs cibles de base à 300m pour un montant de CHF 12'128.40. Le montage sera effectué directement par les carabiniers pour éviter des coûts supplémentaires.

Aménagement torrent du Raccot - Adjudication honoraires

Le Conseil municipal décide d'adjuger les honoraires, selon le principe de gré à gré, au bureau François-Xavier Marquis Sàrl, pour le montant 31'350.95 TTC.

Offre d'honoraires pour le projet d'aménagement du torrent du Raccot.

Subvention canton : 65 %

Solde : 50 % pour Troistorrents et 50 % pour Collombey.

Ouvrage de protection au lieu-dit "Pierre-du-Four" - Appel d'offres

Le Conseil municipal décide, selon la procédure de gré à gré, d'adjuger le mandat au bureau Silvaplus, Martigny pour le contrôle des ouvrages de protection qui se trouvent sur nos communes. Pour Troistorrents, lors du dernier contrôle 2016, d'importants dégâts gibier sur le secteur Pierre du Four. (voir le rapport).

Après discussion avec James Médico, nous pouvons faire un projet de réfection pour ce secteur d'un montant de CHF 30'000.00 à donner pour préparation à un bureau. Le taux de subvention pour ce projet est de 70% au minimum.

Téléski "File-Neige" - Demande d'ajournement de la location 2016

Selon le contrat, la maintenance et l'entretien sont à la charge du locataire.

Dans le cas présent, le changement du câble n'en fait pas partie.

Le Conseil municipal décide d'annuler exceptionnellement le montant de la location pour 2016.

Planification Energétique Territoriale - Offre-contrat Romande Energie

Le Conseil municipal accepte de signer l'offre-contrat de Romande Energie pour la planification énergétique sur notre commune d'un montant de CHF 32'030.00 TTC.

Nomination membres du Tribunal de police

Le Conseil municipal accepte la nomination de MM. Oscar Dubosson et Dominique Rouiller comme membres du Tribunal de police et M. Fabrice Donnet-Monay et Mme Anne-Françoise Dubosson comme suppléants.

Convention sur la gestion commune de moyens d'intervention de 4 corps de sapeurs-pompiers

Le Conseil municipal accepte de signer la convention, après accord des deux autres communes de la vallée pour que les quatre CSP du Chablais Valaisan collaborent lors de sinistre avec le matériel disponible dans chaque CSP. Dans un avenir assez proche, l'achat d'équipements se fera selon les besoins des quatre CSP réunis, ceci à fin d'éviter les doublons.



DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL du 20.03.2017 au 12.06.2017

Dissolution Société de Développement de Troistorrents

Le Conseil municipal décide de dissoudre la Société de Développement de Troistorrents afin d'aller de l'avant pour avoir une seule Société de Développement pour l'ensemble de la commune de Troistorrents. Etant donné que l'ancien comité a démissionné en bloc et qu'il n'y a plus de membres qui cotisent à cette société, c'est au Conseil municipal de décider cette dissolution.

Demande d'autorisation d'exploiter Take Away "A La Pizz" à Troistorrents.

Le Conseil municipal décide d'accorder l'autorisation d'exploiter selon la demande présentée par Mme Lilian Pugin, domicilié à Troistorrents.

Ouverture : de 10h00 à 22h00 au plus tard.

Organisation marchés folkloriques 2017 à Morgins

Le Conseil municipal décide de refuser la pose définitive des installations fixes (tentes, cantines, yourte, pont de danse) durant toute la période du 3 juin au 12 août 2017.

Par contre, il accepte toujours d'apporter l'aide logistique habituelle (barrières, bennes à ordures et verre, électricité et nettoyage de la place).

Salle polyvalente de Troistorrents - Remplacement du sol

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux de remplacement du sol de la salle polyvalente, selon la procédure de gré à gré, à l'entreprise Realsport pour le montant TTC de CHF 88'498.20.

Lors de travaux de réparation du sol sportif, l'entreprise Realsport a remarqué que le sol de la salle polyvalente présentait des défauts visibles en surface.

Aucun montant n'est budgétisé pour ces travaux en 2017, cependant nous sommes là face à une situation d'urgence pour la sécurité des utilisateurs.

Convention Région Dents du Midi SA

Le Conseil municipal accepte de signer la convention de la future société touristique Région Dents du Midi SA comme les deux autres communes de la vallée qui procèdent de la même manière.

Auberge de la Bourgeoisie - Raccordement au chauffage à distance

Le Conseil municipal accepte le devis d'estimation du bureau JYC technic, D'importantes modifications consistent à déplacer les vannes de régulation de chauffage pour l'installation du nouveau monobloc qui est plus volumineux que l'ancien. Suite à ces problèmes, il manque environ CHF 30'000.00 à l'enveloppe budgétaire prévue de CHF 80'000.00.

Demande de prolongation d'autorisation de fermeture

Le Conseil municipal accepte la demande de prolongation de l'heure de fermeture du SAF durant la saison d'été à 05h00 selon la demande de M. Maxime Monny, sous réserve d'une autorisation de la PPE.



DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20.03.2017 au 12.06.2017

Reconnaissance société locale - Association ProMorgins

Le Conseil municipal accepte la demande de l'Association Promorgins fondée en 1971 qui souhaite être reconnue comme société communale.

L'association ne recevrait pas de subventions mais elle serait ainsi reconnue officiellement par la commune et pourrait notamment avoir droit à une salle pour son assemblée générale et figurer sur notre site Internet comme les autres associations et sociétés communales.

12.08.02 Adhésion à l'ASPAN

Le Conseil municipal accepte d'adhérer à l'association suisse pour l'aménagement du territoire (VLP-ASPAN) pour un montant de cotisation de 11 centimes par habitant.

Durant les prochaines années, l'aménagement du territoire va être un défi que notre exécutif se devra de relever. Association suisse pour l'aménagement du territoire est un soutien compétent pour tout ce qui concerne ces questions.

F. Donnet-Monay, Président

S.-B. Donnet, Secrétaire